



Les falaises du littoral du Pas-de-Calais qui s'étirent sur une quarantaine de kilomètres entre Sangatte et Equihen-Plage, connaissent des phénomènes d'instabilité liés à l'érosion marine. Cette situation se traduit par un recul continu du trait de côte. Le caractère irréversible du recul, le coût des solutions de confortement et les difficultés d'entretien des ouvrages ont rendu nécessaire la prise en compte du phénomène dans les documents réglementant l'utilisation du sol. C'est ainsi qu'un Plan de Prévention des Risques Littoraux a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 22 octobre 2007.

Concernée par ce plan de prévention des risques sur l'ensemble de sa façade littorale, la commune d'Equihen-Plage a sollicité l'EPF en 2013 pour l'acquisition et la démolition des habitations les plus exposées au risque. L'EPF avait alors démoli une dizaine d'habitations, la commune – avec l'appui de la DDTM – ayant mobilisé en parallèle le fonds de prévention des risques naturels majeurs (Fonds Barnier). Quatre ans après la fin de cette intervention, la commune d'Equihen-Plage sollicite à nouveau le concours de l'EPF pour l'acquisition et la démolition d'habitations à leur tour concernées par un risque majeur. Le secteur dit du Becquet (rue du peintre Leclercq) est particulièrement exposé et intègre 5 habitations en périmètre d'acquisition. Le secteur dit du Cap Horn (rue du Cap Horn), moins exposé, est situé en périmètre de projet.

Sur ce site, l'EPF procédera à l'acquisition et aux travaux de déconstruction pour les biens identifiés. Le foncier libéré sera, à échéance de la convention opérationnelle de 5 ans, cédé à la commune ou à un opérateur désigné par elle. La DDTM du Pas-de-Calais accompagnera la commune durant toute la durée de la convention opérationnelle et notamment dans la constitution du dossier de mobilisation du fonds Barnier.

CONVENTION OPERATIONNELLE SIGNEE AVEC LA COMMUNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS

EQUIHEN-PLAGE – BORDS DE FALAISE, IMPASSE LECLERC

Foncier de la biodiversité et des risques



LE SITE

- . Nature des biens à acquérir : habitations
- . Usage actuel : occupé
- . Situation : périphérie

- . Superficie du périmètre de projet : 1,5 ha
- . Superficie d'acquisition : 2 857 m<sup>2</sup>
- . PLU : zones UCd-I, NL
- . TC (bus) à moins de 500 m

LE CONTEXTE

- . SCOT du Boulonnais approuvé
- . PLU intercommunal approuvé
- . Plan de Prévention des Risques littoraux des falaises du Boulonnais approuvé

LE PROJET

- . Recyclage foncier
- . Type : trame verte
- . Programme : démolition des constructions et restauration des milieux
- . Etat préalable de la biodiversité : sans objet
- . Partenariat SAFER : sans objet